

DECLARATION LIMINAIRE CTL DU 24/04/2012

Monsieur le Président

202 agents de la DDFIP 66 ont voté pour les candidats FO DGFIP 66, ici présents dans ce CTL, avec au passage un taux de participation, ne souffrant pas de la comparaison avec celui du scrutin politique majeur d'avant hier.

Vous connaissez aussi parfaitement le chiffre des grévistes du 02/02/2012 à la DDFIP 66.

La participation de notre électorat à cette grève était significative.

Le 27/03/2012, journée d'action nationale à la DGFIP, nous vous avons posé ce jour là, dans une lettre ouverte plusieurs questions.

Nous allons la relire ce jour, et elle sera annexée à cette déclaration.

Si nous sommes là aujourd'hui, c'est dans l'espoir d'avoir enfin quelques réponses à nos questions.

Avant le premier tour de la présidentielle, FO DGFIP a posé 10 questions par écrit, aux différents candidats.

Ce matin seule la réponse des deux qualifiés nous intéresse.

A partir du 7 mai 2012, nous jugerons le vainqueur sur ses actes.

Mais s'agissant de la DDFIP 66, nous ne sommes pas inquiets, vous serez toujours notre DDFIP, après la présidentielle, et vos réponses nous intéresseront toujours.

En attendant nous en sommes preneurs dès ce matin, et dans la mesure où il s'agit de questions écrites, envoyées un mois avant la séance, vous pouvez tout à fait y répondre lors des questions diverses, si vous le jugez utile.

FO DGFIP revendique l'arrêt de la RGPP.

Cette politique est directement à l'origine de la souffrance au travail.

Avec le tableau de veille sociale, le DUERP, pour ne citer que des sujets à l'ordre du jour de ce matin, l'administration ouvre le parapluie.

Pour nous l'arrêt de la RGPP, constitue un préalable, avant toute discussion possible sur les conditions de travail.

N'en déduisez pas pour autant que FORCE OUVRIERE, donnera une consigne de vote pour le second tour de la présidentielle.

En effet, nous souhaitons rester libres et indépendants, quel que soit le vainqueur de la présidentielle.

Pour conclure, le pouvoir d'achat demeure avec la santé, une des préoccupations majeures des agents.

A cet égard, l'augmentation de 6,3 %, étalée sur un an et demi du traitement des fonctionnaires allemands, nous montre la voie.

Aucune voix ne s'est élevée parmi les gouvernements européens pour appeler à imiter le modèle allemand dans ce domaine.

Même les 847 agents C de la DGFIP, ayant eu accès au nouvel 8^{ème} échelon, ne s'y retrouvent pas.

Que dire à fortiori pour les autres agents C



<http://www.fo-dgfip-sd.fr/066/>

fo.ddfip66@dgfip.finances.gouv.fr



La DG se félicite que tous les agents de 61 ans et plus qui étaient sur la plage d'appel, aient été promus.

Encore heureux, car ces agents devraient être à la retraite dès 60 ans, avec un grade de fin de carrière significatif, en terme d'indice, obtenu 6 mois avant le départ.

Il est anormal de constater que seuls les agents de catégorie A, bénéficient d'un tel dispositif.

Dès l'installation du nouveau Gouvernement et quelle que soit l'issue du scrutin présidentiel, FO sortira son cahier de revendications.

Deux questions majeures devront être tranchées :

L'arrêt des suppressions d'emploi et l'augmentation des traitements.

FO revendiquera toujours l'augmentation de la valeur du point d'indice.

Je vous remercie